

# Carte scolaire : les parents d'élèves de Cousance investissent le Conseil Départemental

Une trentaine de parents d'élèves de l'école de Cousance se sont réunis mercredi 26 février dans le hall du Conseil départemental pour dénoncer la modification de la carte scolaire.

Ils étaient une trentaine de parents d'élèves de l'école de Cousance à s'être réunis mercredi 26 février 2020 dans le hall du Conseil départemental du Jura, pour continuer le combat engagé depuis le mois de mai 2019.

Un combat contre la modification de la carte scolaire, actée le 2 décembre 2020, qui obligera les enfants des communes de Cousance, Gizia, Digna, Rosay, Cuisia et Chevreux à poursuivre exclusivement leurs études au collège de Saint-Amour, et ce dès la rentrée de septembre 2020, alors que le choix leur était jusqu'alors laissé de pouvoir s'inscrire également au collège de Cuiseaux (Saône-et-Loire), géographiquement plus proche.

Après avoir réuni plus de 1 600 signatures sur une pétition

papier, et déposé une requête le 1<sup>er</sup> février 2020 auprès du tribunal administratif de Besançon visant à demander l'annulation de la délibération du 2 décembre 2019, les parents d'élèves, accompagnés de leurs enfants, se sont donc réunis durant près d'une heure pour manifester leur mécontentement au sein du Conseil départemental.

## Des temps de trajets doublés, voir triplés

« Nous sommes là pour continuer de montrer notre refus, malgré le changement de la carte scolaire récemment actée. Un changement, qui pour les élèves implique des temps de trajets doublés, voir triplés », expliquait Muriel Henry-Noël, déléguée représentante des parents d'élèves de l'école de Cousance et du collège de Cuiseaux, « nous n'avons rien contre le collège de Saint-Amour, mais nous voulons pouvoir avoir le choix d'y envoyer ou non nos enfants. Aujourd'hui, les 103 enfants du secteur ont choisi intégralement le collège de

Cuiseaux face à celui de Saint-Amour. »

Si dans un premier temps le Conseil Départemental a tenté de stopper le regroupement, les choses se sont rapidement calmées et les parents d'élèves ont été autorisés à exprimer leur mécontentement.

C'est donc pancartes à la main, qu'ils ont dénoncé tour à tour les agissements du président du Département, Clément Pernot, et le manque de soutien de la députée, Danièle Brulebois.

## Le Département répond

Une situation à laquelle le Département a répondu par un communiqué de presse : « Dans le contexte de la procédure contentieuse engagée devant le tribunal administratif de Besançon par certains parents d'élèves, le Conseil départemental du Jura tient à rappeler que la délibération qu'il a prise le 2 décembre 2019 s'inscrit dans ses compétences en matière de carte scolaire pour les collèges. En l'occurrence,



Durant près d'une heure, les parents d'élèves ont signifié leur mécontentement. (©Joffrey Fodimbi)

le déclin continu des effectifs du collège de Saint-Amour, que confirme l'évolution des effectifs en primaire sur son secteur actuel de recrutement, ont conduit le Conseil départemental à proposer la réaffectation progressive des élèves du secteur de Cousance à Saint-Amour. Cette mesure

ne concerne, cependant, que les élèves entrant en 6e à compter de la rentrée prochaine, et est donc très progressive. Ainsi, les collégiens du secteur de Cousance, déjà scolarisés au sein du collège de Cuiseaux ne seront donc pas affectés. Les fratries seront également préservées.

Aucune charge financière supplémentaire ne sera mise à la charge des familles. Il y aura donc un faible allongement des parcours en car pour les élèves du secteur de Cousance. »

Joffrey Fodimbi